

< REPÈRES

Magazine de la Chambre neuchâteloise
du commerce et de l'industrie

GRAND ANGLE ——— 08

**Prévoyance
vieillesse :**
on tricote et
on détricote

> cnci





**SUBVENTION
SOLAIRE**
2 millions pour
vos panneaux.

bcn.ch/subvention



Permis de construire : lenteur romande !

Par Florian Németi
Directeur CNCI

En juin dernier, un comparatif à l'échelle nationale consacré aux délais des permis de construire* a révélé que les Cantons romands (hormis Vaud) étaient les moins performants dans ce domaine. En Romandie, la procédure d'obtention d'un permis pour un nouvel immeuble locatif prend plus de temps que la moyenne, qui est de 220 jours. De surcroît, ces dernières années en Suisse, la procédure d'autorisation s'est allongée de 40 jours, alors même que les demandes sont en baisse de 30% par rapport à la dernière décennie. Drôle de paradoxe !

Et le Canton de Neuchâtel, dans ce classement ? Il n'est devancé que par Genève, seul canton à avoir des délais plus longs. Cette observation rejoint une appréciation mitigée, donnée par les membres de la CNCI quant à leurs relations avec l'État pour les questions d'aménagement du territoire, dans le sondage effectué l'automne dernier. Ce mécontentement persiste d'ailleurs depuis longtemps et il est nécessaire d'y remédier, car de longs délais nuisent à l'activité de construction, elle-même essentielle pour l'attractivité et le dynamisme du canton. C'est donc réellement un enjeu économique que de s'atteler à solutionner ces entraves.

Certains diront qu'il ne dépend que du politique, de l'administration ou des communes de vouloir apporter des améliorations à cette situation. Mais est-ce aussi simple que cela ? Certainement pas, car ici comme ailleurs en Suisse, derrière la problématique des permis de construire, c'est un ensemble d'éléments – et non pas un seul acteur ou une seule série de procédures – qui peut gripper le processus. Ainsi, la réglementation croissante, la densification du bâti, la complexité des procédures, la multiplication des recours et des acteurs impliqués (publics, associatifs et privés) ralentissent le processus d'octroi des permis. Tout comme les demandes incomplètes ou incorrectes, dont le nombre ne diminue pas avec cette complexification !

Dans ces conditions, comment parvenir à réduire les délais et retrouver une situation

satisfaisante ? Plusieurs leviers peuvent être activés. Une révision pragmatique des procédures, bien sûr, permettrait déjà de fluidifier et de réduire le temps de parcours des demandes. Mais, il importe aussi de revoir les lois sur la construction et de réduire les exigences pesant sur les nouvelles constructions, tout comme de limiter le foisonnement des recours, notamment en augmentant leur coût – afin de rendre moins aisés certains recours déraisonnables.

Une révision pragmatique des procédures permettrait déjà de fluidifier et de réduire le temps de parcours des demandes.

Concernant les procédures, dans un domaine aussi réglementé que l'aménagement du territoire, il convient d'ouvrir un dialogue factuel et constructif avec les organismes qui se situent au cœur de la densité et de la complexité pratiques des procédures, à savoir les services de l'Etat et les mandataires privés. C'est avec eux qu'il convient de se mettre autour de la table – avec l'accord du politique – afin de chercher à sérier les problèmes, à en identifier les causes réelles et surtout à proposer des améliorations. Cela semble envisageable et ce serait déjà une belle avancée !

En revanche, hors du champ technico-administratif, la révision et l'allègement des lois, la limitation des recours reste du ressort de la sphère politique, voire d'une volonté populaire en cas de votation. Et là, la temporalité du changement risque d'être bien plus longue !

« Les permis de construire, un jeu de patience qui dépend des cantons », publié par UBS dans la rubrique Immobilier suisse, 13 juin 2024

Sommaire

Dans le rétro _____ 05

Grand angle _____ 06

Prévoyance vieillesse :
on tricote et on détricote

Réseaux _____ 08

Économie pratique _____ 10

Maison de l'économie _____ 12

Point de vue _____ 16

Marc Vuilliomnet, Directeur général,
DLK Technologies SA

Agenda _____ 18

Impressum

Rue de la Serre 4,
2000 Neuchâtel
Tél. 032 727 24 10
cnci@cnci.ch
www.cnci.ch

Parution bimestrielle

Rédaction & édition : CNCI
Bulletin adressé aux membres
Conception : Agence NEUE SA
Impression : Imprimerie Bailod SA

Publicité

Nadia Garavaldi Liengme
Tél. 032 727 24 10
nadia.garavaldi@cnci.ch
www.cnci.ch





aux paniers gourmands

2.75

1.80

2.80



TERRASSE AU CENTRE VILLE

du lundi au samedi, Place Coquillon 2, 2000 Neuchâtel, 032 717 78 98



labellisé fren
100%
pro

LABEL 100% PRO

EXIGEZ L'EXCELLENCE

A LA RECHERCHE DU MEILLEUR POUR VOTRE ENTREPRISE ?

FAITES CONFIANCE AU LABEL 100% PRO, CRÉÉ PAR LES PROFESSIONNELS, POUR LES PROFESSIONNELS

WWW.LABELPRO.CH



25
juin

25 juin 2024

Soirée de remerciement des annonceurs du journal REPÈRES

La CNCI a récemment organisé une soirée spéciale en l'honneur des annonceurs du journal REPÈRES, qui s'est tenue au Domaine de la Grillette à Cressier.

L'événement a rassemblé une vingtaine d'annonceurs, tous venus célébrer et renforcer leur partenariat avec le journal. Les invités ont été accueillis avec une sélection de vins d'exception, soigneusement choisis pour l'occasion.

La soirée a débuté par un discours de Florian Németi, Directeur, qui a exprimé la gratitude de la CNCI pour le soutien indéfectible des annonceurs. Il a souligné l'importance de leur contribution au succès et à la continuité du journal REPÈRES.

Les participants ont ensuite eu l'opportunité de déguster divers crus de la Cave de la Grillette, réputée pour la qualité de ses vins.

Cette soirée a été un véritable succès, marquée par une atmosphère chaleureuse et des moments de partage. La CNCI remercie encore une fois tous les annonceurs pour leur présence et leur soutien continu.



2 juillet 2024

Premier atelier: Les assurances sociales en pratique

02
juil.

Juste avant les départs en vacances a eu lieu le premier atelier bisannuel consacré aux assurances sociales. A cette occasion, le gérant des caisses CICICAM-CINALFA, Lionel Casali, a rappelé les principes en matière d'affiliation et de changement de caisses de compensation. Régine de Bosset, responsable du service juridique des caisses, a ensuite présenté les erreurs les plus courantes en matière de cotisations sociales et les solutions pour y parer. Les participants ont ensuite posé de nombreuses questions en matière d'assurances sociales aux deux intervenants.

Lors du second atelier de l'année, prévu le 22 octobre, un focus sera mis sur les nouveautés en matière d'allocations perte de gain, notamment en ce qui concerne l'allocation d'adoption, l'allocation à l'autre parent ou l'allocation de prise en charge d'un enfant gravement atteint dans sa santé.



En savoir +



Prévoyance vieillesse : on tricote et on détricote

Par Charles Constantin
Membre de la Direction CNCI

Le 22 septembre prochain, les Suisses se détermineront sur la réforme LPP, dont le référendum a été lancé par la gauche et les syndicats. Ce scrutin succède à deux autres liés à la prévoyance professionnelle, épineux dossier que l'on tricote et détricote : Prévoyance vieillesse 2020 (rejet en 2017 à 52.7%) et AVS 21 (acceptation en 2022 à 50.6%). Décryptage des enjeux, grandes lignes de la réforme LPP et interview du tac au tac de Marco Taddei, Responsable romand de l'Union patronale suisse.



LPP: les enjeux

La LPP fait face à des défis importants. Le vieillissement de la population entraîne une augmentation du nombre de retraités, qui vivent plus longtemps. Les fluctuations des marchés financiers, de plus en plus volatils et incertains, affectent le rendement et la sécurité des placements des fonds de pension, qui doivent trouver le bon équilibre entre prudence et rentabilité. L'évolution du marché du travail, marquée notamment par la mobilité et la flexibilité impose aux caisses de pension (mais aussi aux entreprises) une capacité d'adaptation toujours plus élevée.

LPP: les 5 principaux éléments de la réforme

1. Le taux de conversion minimal en prévoyance professionnelle obligatoire passe de 6.8 à 6.0%. Cette mesure est indispensable à la stabilisation financière de la prévoyance professionnelle.
2. Les personnes de plus de 55 ans voient leur pourcentage de cotisation dans la caisse de pension se réduire (ce qui renforce leur situation sur le marché de l'emploi), celui des jeunes augmente légèrement (ce qui leur permet de mettre plus d'argent de côté sur leur compte LPP). A l'avenir, la bonification de vieillesse s'élèvera à 9% du salaire soumis à la LPP pour les personnes assurées de 25 à 44 ans et à 14% pour celles de 45 à 65 ans (aujourd'hui 25-34 ans: 7% | 35-44 ans: 10% | 45-54 ans: 15% | 54-65 ans: 18%).
3. Le seuil d'entrée (salaire annuel minimal à partir duquel la prévoyance professionnelle est obligatoire) est abaissé. Il est ramené à 19'845 francs contre 22'050 francs aujourd'hui. Cette mesure permet à davantage de personnes de se constituer un 2^{ème} pilier.
4. La part du salaire assuré par la LPP augmente et se fait en fonction du salaire (80% du salaire), alors qu'aujourd'hui un montant fixe est déduit

Le 22 septembre prochain, les Suisses se détermineront sur la réforme LPP.

du salaire. Cela contribue à l'amélioration du niveau des prestations selon la LPP pour les revenus faibles à moyens et pour les personnes travaillant à temps partiel.

5. Les personnes actives amenées à prendre leur retraite dans les premières années suivant l'entrée en vigueur de la réforme (la génération dite transitoire) obtiennent un supplément de rente en fonction de leur année de naissance et de leurs avoirs de prévoyance.

LPP: effets de la réforme

85%	des assurés ne sont pas concernés par la baisse du taux de conversion	
100'000	revenus supplémentaires seront assurés dans la LPP	
275'000	femmes et	
84'000	hommes auront une retraite plus élevée	

LPP: la CNCI et l'UNAM ainsi que les principales associations économiques suisses soutiennent sa réforme

economiesuisse, l'usam, l'Union patronale suisse, la société suisse des entrepreneurs et swissmem soutiennent la réforme de la LPP. Au niveau neuchâtelois, la CNCI et l'UNAM, également. Du côté politique, les Verts libéraux, le PLR, le Centre et l'UDC sont en faveur de la réforme.

Autres liens

- www.oui-lpp.ch
- www.cest-clair-lpp.ch



Du tac au tac

Marco Taddei

Responsable romand de l'Union patronale suisse
répond aux arguments des opposants.

Les assurés payeront plus pour une rente moins élevée.

De nombreux assurés sont couverts par une assurance surobligatoire. Pour eux, les taux de conversion ont déjà été adaptés à l'augmentation de l'espérance de vie. Ces quelque 85% d'assurés ne sont pas concernés par la réforme en cours. L'autre point important de la réforme est qu'elle profite aux personnes travaillant à temps partiel et aux bas salaires. Parmi elles, un très grand nombre de femmes.

La réforme entraîne des inégalités de traitement entre les assurés.

C'est le contraire qui se produit. Dans la prévoyance professionnelle, chacun épargne pour soi. Les cotisations arrivent sur son propre compte et sont au moins doublées par l'employeur. De plus, les intérêts font fructifier le capital. Jusqu'à la fin de la carrière professionnelle, les cotisations versées par les salariés sont en général triplées. Cela signifie que la LPP est une bonne affaire pour les salariés.

Les suppléments de rente pour la génération transitoire sont inéquitables, arbitraires et farfelus.

C'est faux. Environ 50% de la génération de transition reçoivent des suppléments de rente. Tous ceux qui ont des rentes relativement basses y ont droit. Au total, bien plus de travailleurs reçoivent des compensations que ceux qui sont effectivement concernés par la baisse du taux de conversion dans la LPP obligatoire. Cela se justifie par le fait que la génération transitoire a déjà été touchée par la baisse du taux de conversion dans les assurances surobligatoires.

Certains reçoivent un supplément supérieur à leur perte de rente, tandis que pour d'autres, le supplément ne suffit pas à couvrir les déficits.

Les subsides de pension ne dépendent pas du revenu, mais du capital épargné. De plus, les subventions aux rentes sont très généreuses. Environ 50% des travailleurs de la génération de transition reçoivent un supplément de rente. Les femmes sont particulièrement nombreuses à en profiter: au total, environ 75% de toutes les femmes de la génération de transition (plus de 50 ans) qui perçoivent désormais une rente de vieillesse reçoivent un supplément de rente grâce à la réforme.

Le 22 septembre, les votants devront voter sans connaître l'impact de leur vote.

Ce n'est pas vrai. En votant pour le oui à la réforme de la LPP, les électeurs choisissent de moderniser le deuxième pilier. De nombreuses personnes

travaillant à temps partiel ou à employeurs multiples en profiteront, notamment de nombreuses femmes y seront mieux assurées. En outre, la réforme renforce le système des trois piliers.

La réforme crée un monstre bureaucratique inutile.

C'est faux. La réforme modernise bien plus la LPP et l'adapte aux conditions de la société. Comme nous l'avons mentionné, 85% des assurés ne sont pas concernés par la modification du taux de conversion. En revanche, la réforme crée une meilleure équité pour les personnes travaillant à temps partiel, en particulier les femmes. Environ 100'000 revenus seraient désormais assurés - également contre l'invalidité et le décès.

L'erreur de calcul pour l'AVS de 4 milliards affectera le vote sur la LPP.

Les erreurs de calcul de l'OFAS concernent l'AVS, c'est-à-dire le premier pilier. Il faut clairement séparer cela de la votation sur la réforme de la LPP, c'est-à-dire du deuxième pilier. Ces deux piliers sont autonomes, ce qui est logique pour une prévoyance vieillesse durable et orientée vers l'avenir.

Il vaut mieux remettre l'ouvrage sur le métier.

La réforme de la LPP est un bon compromis. Au final, le compte est bon. La réforme de la LPP a un coût, mais elle en vaut aussi la peine:

- Les personnes travaillant à temps partiel et celles qui ont des bas salaires sont mieux assurées. De nombreuses femmes en profiteront.
- Vous épargnez votre propre capital retraite et profitez des cotisations de l'employeur et des intérêts.
- L'équité entre les générations est renforcée.

L'article complet se trouve sur
www.cnci.ch/prevoyance-on-tricote-detricote



Les entreprises neuchâteloises en marche vers une responsabilité sociétale engagée

La Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN) et la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie (CNCI) s'unissent dans un projet ambitieux visant à fédérer les entreprises du canton autour de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Cette démarche collaborative cherche à informer et à soutenir les entreprises neuchâteloises pour qu'elles deviennent le moteur du changement vers une société plus durable. Début 2024, un sondage mené auprès des entreprises Membres de la CNCI et de la clientèle Entreprises de la BCN a permis de dresser un état des lieux des connaissances et des initiatives en matière de RSE.

Trois projets s'affrontent pour la finale du Prix BCN Innovation 2024

Pour tenter de décrocher le 15e Prix BCN Innovation, ils étaient au départ 13 projets à déposer leur candidature. Preuve, une fois encore, que le Canton de Neuchâtel est un terreau propice à l'innovation. Présidé par Yves Perriard, le jury du Prix a désigné fin juin les trois finalistes de la 15^e édition du Prix BCN Innovation : 4K-MEMS, Actival et Cassio-P. Les trois finalistes auront une heure pour convaincre les membres du jury lors de l'ultime étape du concours et le verdict tombera à l'issue de la soirée de remise du Prix, qui se déroulera le 24 septembre prochain.

Le magasin de fleurs de la gare, Aubert Fleurs, a vendu ses derniers bouquets

Le magasin Aubert Fleurs a fermé définitivement ses portes. Installée depuis 60 ans en gare de Neuchâtel, l'enseigne était en proie à d'importantes difficultés financières. Son patron Hervé Aubert pointe du doigt les réaménagements de trafic sur le plateau de la gare.

La Casa d'Italia rouvrira ses portes en septembre

Après avoir été fermée une première fois, la Casa d'Italia avait rouvert en 2016 sous le nom McFly's dans un décor américain typique des années 1950. Puis, après une nouvelle faillite, l'établissement s'était à nouveau ouvert en 2019 avec une carte affichant des spécialités de six pays différents. Faillite à nouveau et fermeture en août 2023. Le restaurant qui ouvrira ses portes en septembre (toujours sous le nom Casa d'Italia) respectera la tradition. Il proposera de la cuisine traditionnelle italienne, y compris des pizzas au feu de bois. Dans l'attente des autorisations nécessaires, le repreneur ne souhaite pas se faire connaître mais il est déjà à la tête d'un établissement à La Chaux-de-Fonds, qu'il va conserver, et il a une longue expérience dans le secteur de la restauration.

Un nouveau regard sur vos recrutements stratégiques

Explorer des profils cibles : tout l'art de notre savoir-faire.

Fort de 15 ans d'expertise dans le recrutement de dirigeant·es par approche directe, nous connectons les entreprises neuchâteloises à leurs futur·es cadres d'exception.

www.alphom.ch | 032 566 15 15



 **ALPHOM**
executive search

SportX fermera dans quelques mois

Le magasin SportX de Marin Centre ne résistera pas à la vente des enseignes spécialisées du groupe Migros. Il restera ouvert encore quelques mois avant de fermer ses portes. Et le magasin de Marin ne sera pas repris par le groupe Dosenbach-Ochsner.

Acrotec étend ses activités avec l'acquisition de Lasertec

Société hollandaise spécialisée depuis 28 ans dans le traitement laser au service des industries de haute précision, Lasertec rejoint le groupe Acrotec pour compléter son offre technologique et enrichir son portefeuille de clients High-Tech.

Jean-Louis Berthoud, un biologiste chez Bonhôte

A 31 ans, le fils du président de la banque privée neuchâtoise vient de rejoindre le conseil d'administration. Si sa nomination est sa première incursion dans le monde financier, il n'est pas un profane. Ce d'autant moins qu'après avoir déjà achevé plusieurs formations en finance durable, à Saint-Gall notamment, il suit désormais un master en finance à l'Université de Zurich et un diplôme en finance durable à Edimbourg. Il évoque ainsi avec aisance les fonds de placements, les circulaires de la Finma ou la finance d'impact, qu'il faut distinguer de la finance durable.

Un demi-siècle pour ETEL

ETEL SA a fêté ses 50 ans, le mercredi 19 juin passé. Alexander Hirter, CEO d'ETEL, Jean-Marc Vaucher, CTO d'ETEL, et Hubert Ermer, CEO de HEIDENHAIN ont accueilli leurs stakeholders sur leur site à Môtiers et leur ont fait visiter les ateliers. ETEL c'est 270 collaborateurs issus de 21 différents pays, 250 brevets, 67% d'employés avec un diplôme universitaire et 25% d'employés qui travaillent dans la recherche et le développement. www.cnci.ch/etel-50ans



NV Swiss Consulting, Baloise et le Groupe e-novinfo s'unissent pour soutenir les restaurateurs neuchâtelois

La Suisse romande est aujourd'hui le théâtre de la fermeture de nombreux restaurants. Les raisons souvent invoquées: la pénurie de main-d'œuvre, les séquelles de la pandémie de Covid-19 et les difficultés financières. Face à ce défi, NV Swiss Consulting, Baloise et l'agence e-novision du Groupe e-novinfo lancent les « Ateliers des Restaurateurs »: des workshops alliant gestion d'entreprise, rentabilité et communication. Pour plus d'informations sur ces ateliers, visitez le site web: ateliers-des-restaurateurs.ch



tsm.ch/corporate-mobility

Des déplacements
sereins pour vous
et vos équipes.

Avec **Corporate Mobility** assurez les déplacements de vos collaborateurs-trices partout dans le monde, 24 heures sur 24 et 365 jours par an.





Par Régine de Bosset
Service juridique CNCI

Conciliation vie professionnelle avec vie privée/familiale: **de la pratique et du soutien aux PME neuchâteloises**

Lors de l'événement du 19 février 2024 consacré à la conciliation professionnelle avec vie privée/familiale, la CNCI avait annoncé qu'elle présenterait à ses membres des exemples de bonnes pratiques.

En effet, quoi de mieux que de s'inspirer des mesures déjà expérimentées par d'autres entreprises de même taille ou du même domaine d'activités. Les témoignages de bonnes pratiques sont récoltés en collaboration avec Pro Familia qui les recense sur son site*. La CNCI veut y présenter les cas d'entreprises neuchâteloises. Si vous êtes intéressée ou intéressé à partager votre expérience en la matière, nous vous invitons à contacter regine.debosset@cnci.ch.

Jean Singer et la conciliation vie professionnelle avec vie privée/familiale

Le premier témoignage présenté est celui de M. Alexandre Leuba, Directeur affaires juridiques & ressources humaines de l'entreprise Jean Singer & Cie SA à Boudry. Pour l'entreprise Jean Singer & Cie SA à Boudry, seule une adéquation parfaite entre la vie professionnelle et la vie privée permet d'être pleinement performant. C'est pour cela qu'ils proposent une organisation du travail flexible et un soutien de leurs collaboratrices et collaborateurs dans leurs rôles de parents ou d'aïdants-es. De plus, ils soignent l'aménagement des espaces de travail et proposent diverses offres pour promouvoir la santé et le bien-être global. L'article est à retrouver sur notre site www.cnci.ch/conciliation-jean-singer



* www.profamilia.ch/fr/entreprises-administrations/exemples-de-bonnes-pratiques



Atelier CNCI sur la vie professionnelle avec vie privée/familiale

Désireuse de fournir du soutien aux entreprises neuchâteloises, la CNCI organise un atelier très pratique et interactif «**Conciliation travail – vie privée: par où commencer, par où continuer?**», le 17 septembre de 8h30 à 12h (cf l'agenda de la CNCI).

Dès le 1^{er} janvier 2025, les dettes publiques des entreprises seront poursuivies par voie de faillite!

Au 1^{er} janvier 2025 entrera en vigueur la loi fédérale sur la lutte contre l'usage abusif de la faillite. A cette date, l'exception qui prévoyait que les créances de droit public (p.e. impôts, TVA, émoluments, amendes, cotisations sociales obligatoires (cotisations AVS et assurance-accident)) se poursuivent par voie de saisie sera abrogée. Ces créances seront exclusivement soumises à la poursuite par voie de faillite. Ce changement de traitement aura des conséquences non négligeables pour les créanciers indélicats inscrits au registre du commerce. Thierry Marchand, Chef du Service des poursuites et faillites, répond à nos questions et donne des conseils.

Plus d'infos sur
www.cnci.ch/traitement-dettes-droit-public

Il est **difficile de croire**
que nous avons les bonnes
solutions pour vous.

Et pourtant...



Par Nadia Garavaldi Liengme
Membre du Comité comec

Renouveau au Comité de comec et remise des CFC

L'Association neuchâteloise pour la valorisation du savoir-faire mécanique (comec) a tenu ses assises annuelles le 5 juin 2024. Cet événement a été l'occasion de rassembler les membres et partenaires pour discuter des initiatives et des projets futurs visant à promouvoir les métiers de la mécanique auprès des jeunes en fin de scolarité obligatoire.

L'élection de nouveaux membres au sein du Comité de l'association marque un tournant important. Ces individus, choisis pour leur expertise et leur dévouement à la cause, joueront un rôle crucial dans la poursuite des objectifs et le soutien aux jeunes désireux de se lancer dans des carrières mécaniques.

Les nouveaux Membres du Comité :

- Alexandra Marques, **Mikron SA**
- Angélique Humbert-Droz, **CPIH**
- Damien Flatt, **CAAJ**
- Greg Mitchell, **Esco SA**
- Maurice Augsburg, Centre de Formation Swatch Group

Ces nouveaux membres apporteront leurs compétences diversifiées et leur passion pour la mécanique afin de renforcer la mission de valorisation des métiers de la mécanique. Ils rejoignent un comité déjà composé de professionnels dévoués et expérimentés, prêts à inspirer et guider la prochaine génération de talents.

Remise des CFC et Prix d'Excellence

Le 2 juillet 2024, comec a célébré la remise des certificats fédéraux de capacité (CFC) aux apprentis ayant terminé leur formation. En reconnaissance de leur excellence scolaire et de leur engagement, l'association a remis un prix de 1'000 francs aux apprentis ayant obtenu la meilleure moyenne générale, soit :

- Monsieur Khezrpoor Sharif à la 1^{ère} place du palmarès des lauréats praticiens en mécanique AFP, avec une moyenne de 5.5.
- Monsieur Hofer Keryan à la 1^{ère} place du palmarès des lauréats mécaniciens de production CFC, avec une moyenne de 5.0.
- Monsieur Milande Luca à la 1^{ère} place du palmarès des lauréats polymécaniciens, avec une moyenne de 5.5.

Nombre de CFC et AFP délivrés en 2024 :

- 7 lauréats praticiens en mécanique AFP
- 23 lauréats mécaniciens-nes de production dont 2 filles
- 38 lauréats polymécanicien-nes dont 2 filles



Pour plus d'informations sur les initiatives de notre association, veuillez visiter notre site web www.comec.ch ou nous contacter directement.

Par Charles Constantin
Secrétaire de carrosserie suisse Neuchâtel JU BE fr.



Remise des CFC des métiers de l'automobile avec Olivier Burri

La remise des CFC et AFP des métiers de l'automobile a eu lieu à l'Auditoire du CPNE au Locle, le mercredi 3 juillet 2024. L'auditoire était bondé pour rendre hommage aux lauréats travaillant dans les carrosseries et garages neuchâtelois.

Les invités d'honneur de la manifestation organisée par carrosserie suisse Neuchâtel JU BE fr. et l'UPSA Neuchâtel ont été Frédéric Mairy, Conseiller d'Etat, Chef du Département de la santé, des régions et des sports (DSRS), et Olivier Burri, quadruple Champion de Suisse des rallyes et propriétaire de deux concessions automobiles.

Au préalable, Laurent Sitbon, membre de la commission de la Formation de l'UPSA Neuchâtel, et Paulo Roxo, Président de carrosserie suisse Neuchâtel JU BE fr., ont apporté les salutations et les félicitations de leurs associations. La partie musicale a été animée par Sambalekuï, qui a rajouté de belles notes de rumba à cette remise des CFC.

www.cnci.ch/remise2024-CFC-Automobile

Réforme de la LPP

OUI

22 septembre 2024

Une large alliance dit OUI à la réforme de la LPP

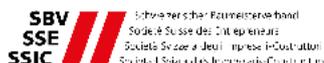
La réforme de la LPP :

- comble les lacunes de rentes pour de nombreuses femmes et des temps partiels.
- améliore la situation des travailleurs de plus de 50 ans sur le marché du travail.
- augmente la part assurée du salaire pour les bas revenus et améliore leur retraite.
- ne touche pas aux rentes actuelles.

Partisans de la réforme LPP :

Conseil fédéral, Parlement, Association suisse d'assurances, alliance F, Union suisse des paysannes et des femmes rurales, Swiss Retail Federation, Association suisse des aînés, les associations ci-dessous ainsi que les partis politiques suivants: Vert'libéraux, Le Centre, le PLR et l'UDC

www.oui-lpp.ch



Déjà 10 ans pour l'association

Femmes PME Suisse romande

L'Association Femmes PME Suisse romande fête cette année ses dix ans d'engagement en faveur de l'entrepreneuriat féminin.

Pour marquer le coup, l'UNAM et sa Vice-Présidente, Pascale Leutwiler ont invité une délégation à Neuchâtel.

www.cnci.ch/10ans-Femmes-PME-Suisse-romande

Par Charles Constantin
Secrétaire général de l'UNAM



TWS

5ÈME ÉDITION - 2024

TECHNICAL WATCHMAKER SHOW

LE SALON DÉDIÉ AUX MÉTIERS DE LA
MICROTECHNIQUE ET DE L'HORLOGERIE

DU 10 AU 13 SEPTEMBRE 2024

À LA CHAUX-DE-FONDS



INSCRIPTION REQUISE
ENTRÉE LIBRE

MARDI	9h00 - 18h00
MERCREDI	9h00 - 18h00
JEUDI	9h00 - 18h00
VENDREDI	9h00 - 16h00

Main Sponsor



Sponsors

qualibroker

tsm
Compagnie d'Assurances
depuis 1921

fachinetti
automobiles

Les Anciens Abattoirs
Rue du Commerce 122
CH-2300 La Chaux-de-Fonds

Les ateliers

Fondation Les Perce-Neige

Pour tous vos travaux de conditionnement (horlogerie, alimentaire, cosmétique, etc.), emballage sous film, saisie informatique et mise sous pli.



LesPerceNeige

Fondation Les Perce-Neige
chemin Mon Loisir 23e
2208 Les Hauts-Geneveys
www.perce-neige.ch

Pour toute demande:
Flavian Zimmermann
tél. 032 886 67 30
pn.ateliers-com@ne.ch

fondation
alfaset
production+services

bureautique

- Saisie de données
- Retranscription de documents
- Adaptation de format de fichiers
- Sauvegardes d'anciens supports informatiques
- Publipostage/gestion d'adresses
- Mandats uniques ou réguliers

Vous avez un besoin pour des travaux de bureautique ?
Nous avons une solution pour vous !
Contactez-nous pour en savoir plus ou organiser une visite
de nos ateliers.



Fondation Alfaset
Rue des Terreaux 48 | CH-2301 La Chaux-de-Fonds
Tél. + 41 32 967 96 50 | info@alfaset.ch

alfaset.ch

Par Nadia Garavaldi Liengme
Assistante de Direction CNCI
Relations membres CNCI

Marc Vuilliomonet

Directeur général, DLK Technologies SA
Société spécialisée dans le traitement de
l'eau industrielle



Quels sont les objectifs et la mission de DLK Technologies ?

Notre entreprise fournit des solutions de traitement d'eau industrielles (machines). Nos services incluent le pré-traitement avant rejet en STEP, la purification pour les processus industriels, le recyclage et la revalorisation des métaux précieux (extraction de substances de valeur dans les eaux de procédé avant rejet ou réutilisation). Nous offrons ces services depuis plus de 30 ans. Nous proposons également des traitements pour les effluents de lavage des véhicules dans les garages, ce qui est notre produit d'origine, le FBR. Ces installations biologiques complètent le portefeuille de nos produits; ces systèmes qui exploitent les processus naturels de biodégradation pour éliminer les contaminants sont efficaces, peu coûteux et respectueux de l'environnement. Enfin, nous nous engageons à fournir des prestations de qualité tout en préservant notre planète.

Notre société compte sept collaborateurs dont trois techniciens de maintenance, un chef de production, un ingénieur traitement des eaux et une commerciale (ma fille) pour plus de 1'000 clients. Personnellement, je suis ingénieur ETS (ECIN) en microtechnique.

Qui sont vos principaux clients et dans quels secteurs d'activité opérez-vous principalement ?

DLK Technologies SA travaille avec tous les secteurs industriels ainsi que les secteurs des transports, de l'alimentaire, du génie civil et avec quelques clients privés, à l'exclusion des secteurs communaux pour les STEP et l'adduction d'eau.

Comment DLK Technologies contribue-t-elle à la protection de l'environnement à travers ses solutions ?

Notre société a longtemps œuvré pour le développement de solutions offrant les meilleurs rendements écologiques (bilan carbone) possibles. Bien que l'écologie soit aujourd'hui un sujet fréquemment discuté, les préoccupations financières dominent souvent. Ainsi, afin de garantir la pérennité de l'entreprise, j'ai choisi de vendre ma société à une compagnie qui pourrait non seulement assurer la continuité, mais aussi valoriser 30 ans de développements. A la fin de 2023, DLK a donc été rachetée par la société saint-galloise EnviroChemie AG. En intégrant le groupe EnviroWater, nous appartenons à présent à l'équipe leader du marché suisse.

Comment voyez-vous l'avenir de votre entreprise dans cinq à dix ans ?

D'ici cinq ans, une fois mon premier mandat de CEO accompli, je pense continuer au sein du groupe pour participer aux développements de nouveaux produits. Cependant, il est encore trop tôt pour cela. Nous devons d'abord nous concentrer et finaliser la fusion des deux entités, l'intégra-

tion et la mise en commun des synergies afin de devenir un centre de compétence en Suisse romande, dans notre berceau des Montagnes Neuchâteloises.

Quant à nos installations biologiques DLK-FBR, celles-ci continueront d'être développées au Locle pour être commercialisées en Suisse mais également en Allemagne où le Groupe est bien implanté.

Quels conseils donneriez-vous aux jeunes entrepreneurs qui souhaitent se lancer dans le secteur de l'environnement et des technologies industrielles ?

Je conseillerais aux jeunes entrepreneurs souhaitant se lancer dans le secteur de l'environnement et des technologies industrielles de ne pas commencer seuls. Il est préférable de débiter en travaillant dans une structure d'une certaine taille, pour acquérir de l'expérience, assurer une autonomie financière, et surtout, apprendre.

Mon sentiment aujourd'hui, partagé par de nombreuses personnes de ma génération, est que les jeunes sont de moins en moins enclins à devenir entrepreneurs. Ils semblent manquer souvent de motivation et d'engagement, alors que, selon mon expérience, une volonté d'acier et une capacité de travail conséquent sont indispensables.

Je conseillerais aux jeunes entrepreneurs souhaitant se lancer dans le secteur de l'environnement et des technologies industrielles de ne pas commencer seuls.

Un dernier mot pour nos lecteurs ?

Notre entreprise est implantée dans le canton depuis plus de 30 ans et est membre de la CNCI depuis tout ce temps. L'activité de la CNCI est cruciale, et j'ai beaucoup apprécié le discours du Président lors de l'Assemblée générale 2024: il a souligné qu'il ne faut pas tuer la poule aux œufs d'or, mais plutôt protéger l'industrie.

LE CANTON DE NEUCHÂTEL LANCE SON OFFENSIVE SOLAIRE

EN TANT QUE PRIVÉ, ENTREPRISE, COMMUNE OU COOPÉRATIVE SOLAIRE; RECEVEZ **UNE SUBVENTION DE CHF 11'000.-** POUR UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE, SUR UN GRAND TOIT*.

Rendez-vous sur:
www.ne.ch/PVGT



* > 90 KWc, soit 450 m² environ

 **ne.ch**
RÉPUBLIQUE ET CANTON DE NEUCHÂTEL



STAR
LOGISTIQUE

Votre partenaire transport
de confiance pour vos
objets de haute précision

Spécialisés dans les transports sécurisés des produits de valeur, notamment dans le secteur de l'horlogerie, nous vous offrons des solutions sur mesure pour répondre à vos besoins sur toutes les étapes de la chaîne logistique.

Vous aussi, faites confiance à notre expertise et contactez-nous dès maintenant.

STAR Logistique Rue de la Place-d'Armes 3, 2000 Neuchâtel - 032 552 00 51





Retrouvez
notre agenda

2 septembre 2024, 17h-19h (CNCI partenaire)
Espace Gilbert Facchinetti à La Maladière-centre
Surendettement des employé-e-s
Pourquoi s'en préoccuper ?

5 septembre 2024, 13h - 18h (CNCI sponsor)
Espace TSM à La Chaux-de-Fonds
Forum de la création d'entreprise
du Canton de Neuchâtel 2024

5 septembre 2024, 9h - 16h30
CNCI, Neuchâtel

Formation export - Douane: tarif, procédures et régimes douaniers. Comment maîtriser les outils de la douane ?

Ce cours permet aux participants d'obtenir la connaissance des différentes possibilités d'importation et d'exportation en Suisse et d'appliquer la procédure la plus appropriée au type de trafic international de chaque entreprise.

10 septembre 2024, 08h - 12h
Webinaire

Protection des données pour les RH

Présentation des conséquences de l'entrée en vigueur de la nouvelle LPD pour les employeurs.

12 septembre 2024, 13h30 - 17h
CNCI, Neuchâtel

Formation Export:
TVA européenne et TVA suisse

Transactions intracommunautaires et récupération de la TVA étrangère – Projet de digitalisation de la TVA et modifications en Suisse pour 2025.

17 septembre 2024, 8h30 - 12h
CNCI, Neuchâtel

Atelier: Conciliation travail - vie privée:
par où commencer, par où continuer ?

Atelier visant à apporter aux entreprises une approche pratique leur permettant de débiter une réflexion sur la mise en place de mesures visant à améliorer la conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée. Pour celles qui auraient déjà entamé une telle démarche, l'atelier leur permettra de réfléchir à l'amélioration des mesures déjà en vigueur et d'envisager de nouvelles solutions.

23 septembre 2024, 14h-16h
Webinaire

Les lundis digitaux du service juridique
Fin des rapports de travail (III)

3^e et dernier volet de la série « Fin des rapports de travail », cette session se focalisera sur les différentes situations pouvant conduire à une résiliation abusive, ainsi que sur la notion de « justes motifs ».

19 septembre 2024, 13h30 - 16h30
CNCI, Neuchâtel

Formation Export: Le Carnet A.T.A.

Le Système ATA permet l'exportation temporaire de marchandises avec un seul document.

2 octobre 2024, 18h-20h
Nextime, Hauterive

Afterwork CNCI

Venez partager un moment convivial et festif, autour d'un apéritif, dans ce petit showroom chaleureux et atypique. Ce sera également l'occasion de rencontrer les nouveaux membres de la CNCI.

7 octobre 2024, 14h-16h
Webinaire

Les lundis digitaux du service juridique
Durée du travail (I)

Ce premier volet de la série « durée du travail » se focalisera sur les principes applicables aux différentes situations relatives à la gestion du temps de travail.

22 octobre 2024, 7h30-9h
CNCI, Neuchâtel

Atelier assurances sociales en pratique

Lors de cet atelier organisé par la CNCI, l'UNAM et CICICAM CINALFA, les dernières modifications en matière d'allocations perte de gain seront présentées, dont notamment l'APG à l'autre parent, d'adoption et de prise en charge d'un enfant gravement atteint dans sa santé.

30 octobre 2024, 17h-19h
Auditoire de Microcity

Regards croisés sur la conjoncture

Événement organisé par le Service cantonal de l'économie (NECO) et la CNCI. 4 dirigeants d'entreprises témoignent sur les perspectives 2025.

7 novembre 2024, 19h30-21h30
Dans les locaux du Club 44

Bilatérales III: un Must pour
les entreprises neuchâtelaises ?

Avec la participation exceptionnelle de Pascal Couchepin, ancien Président de la Confédération.

Autres intervenants: Monika Rühl, Directrice d'économiesuisse, Susanne Jecklin, Vice-présidente EIT.swiss et Directrice de Flückiger Electricité, Damien Cottier, Conseiller national et Président de l'UNAM, Emmanuel Raffner, Président CNCI, Marc Schuler, Managing Director DIXI Polytool SA et Vice-Président de Swissmem.

Notre différence vous donne le choix



Nous sommes un groupe international, aux origines européennes, spécialisé dans l'audit, la fiscalité et le conseil. Nos racines et notre organisation multiculturelle et intégrée, nous distinguent. Pour nos clients, c'est la promesse d'une même exigence de qualité partout dans le monde. Et l'expérience d'un point de vue différent.



BERGEON

SWISS · MANUFACTURE · 1791

TWS

RETROUVEZ-NOUS
10 - 13 SEPTEMBRE
ANCIENS ABATTOIRS
LA CHAUX-DE-FONDS

STAND
B12

RE-MOVER

9830 - Pour chasser et déchasser
les tubes, correcteurs et pousoirs



 BERGEON
MANUFACTURED



Grande polyvalence

Équipé d'un assortiment
de 21 tasseaux

TOOLS & EQUIPMENT MADE FOR WATCHMAKING & MICROTECHNOLOGY

www.bergeon.ch